

LA CRISE ITALIENNE

L'opposition entre en lutte directe contre le gouvernement Mussolini

Rome, 28 juin. — Dans une salle de Montecitorio, tous les groupes de la minorité, depuis les communistes jusqu'aux populaires, se sont réunis en séance extraordinaire.

Le député populaire Tupini a lu la déclaration de l'opposition par laquelle celle-ci demande l'abolition de la milice fasciste et la restauration de la liberté et de l'autorité de la loi, tout cela par ses soins d'un gouvernement qui ne saurait être le gouvernement actuel.

Cette importante décision a été approuvée à l'unanimité par tous les groupes de l'opposition, excepté le parti communiste, qui, voulant suivre une ligne encore plus intranquille, s'est séparé depuis depuis quelques jours de l'opposition. Cet ordre du jour a été voté par les populaires, ce qui est très significatif. Il ne pouvait en être autrement, surtout après l'attitude adoptée par tous ceux-ci au lendemain de l'affaire Matteotti.

LE CABINET VA ÊTRE REMANIÉ

Rome, 28 juin. — Selon le « Nuovo Paese », il est probable qu'aujourd'hui ou demain, tous les ministres mettront leur responsabilité à la disposition de M. Mussolini, afin de lui laisser sa pleine liberté dans le remaniement du Cabinet, qui est imminent.

L'AFFAIRE DES RHUMS DE LA MARTINIQUE

La Chambre des mises en accusation de la Cour de Montpellier a rendu ses arrêts dans les deux affaires de rhums de la Martinique imputés en France sous des déclarations inexactes.

La Chambre des mises en accusation a déclaré qu'il n'y avait pas d'infraktion à la loi du 1905; mais elle renvoie en correctionnelle, pour contrebande, une quinzaine de prévenus. Un pourvoi en cassation a été aussi signé par ces derniers.

UN AVION CAPOTE ET PREND FEU DEUX MORTS

Angoulême, 28 juin. — L'avion pilote par le lieutenant Battelier, du 34^e régiment d'aviation, parti ce matin du Bourget, a été abattu à Saint-Quentin-de-Châlais (Charente).

Arrivé au sol, l'avion a pris feu. Le lieutenant Battelier et son passager ont été carbonisés.

PETITES NOUVELLES FRANCE

De Bellfort. Deux ouvriers, MM. Charles Germon et Jean-Pierre, sont sauvés un camarade en présentant une opération de transfusion du sang. L'opération a réussi grâce à l'aspiration de M. Gierpierron. Pendant la guerre, celui-ci était près deux fois à une opération analogue pour sauver de grands brûlés.

Le colonel, conformément à la déclaration du gouvernement français, la hante Commission a décidé d'annuler les décisions d'expulsion qu'elle avait prises à l'encontre de 16.000 personnes de la zone transitoire occupée par les troupes américaines à Washington. À la requête de la Grande-Bretagne, transfisée par l'ambassade britannique à Washington, le gouvernement américain a consenti à se charger des intérêts britanniques au Japon.

A Paris, le Académie des sciences morales et politiques a entendu M. Charles Dupuy faire une communication sur la réparation des dommages de guerre.

M. Merlin, général adjoint de l'Industrie, a rendu à la comète. Sonne de 35.000 francs.

Le général, commandant en chef de l'armée française, a été nommé à la tête de l'armée de l'air. Il a été nommé au poste de ministre des Colonies et a été nommé à la tête de l'armée de l'air.

Le général, commandant en chef de l'armée française, a été nommé à la tête de l'armée de l'air.

La fixation du prix de l'alcool

M. Clémentel, ministre des Finances, a reçu une délégation des présidents des organisations syndicales des planeteurs de betteraves qu'accompagnait MM. Potié et Mahieu, sénateurs des Rotours, Macaros et Huguet, députés.

La délégation a exposé la situation faite à la distillerie de betteraves qui, ignorant complètement le prix auquel serait vendu le sucre, n'a pu passer aucun contrat avec les cultivateurs.

M. Clémentel s'est montré favorable à ces revendications et a convoqué pour le 5 juillet, les représentants des diverses professions intéressées, à un débat auquel assistèrent les représentants de l'administration.

LA FÊTE D'ÉTÉ DES PÉLERINS DE LOURDES A LINSELLES

L'Association des brancardiers du Nord à Lourdes a chargé le train bleu d'organiser cette année la grande fête d'été des pèlerins de Lourdes. Cette fête aura lieu à Linelles le dimanche 6 juillet, sous la présidence de Mgr Leclerc, doyen de Saint-Christophe, à Toulouse.

À l'issue des vêpres qui seront chantées à 14 h. 30 aura lieu la procession en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes au cours de laquelle M. l'abbé Devylder, curé de Linelles, prononcera une allocution.

Le Comité espère que les pèlerins de Lourdes se rendront en grand nombre à cette manifestation. A cet effet un service d'autobus sera assuré pour Linelles à l'arrêt du Mongy à Mouvaux (arrêt des Trois Sœurs) et à l'arrêt du Mongy à Roncq (Blanc-Four).

LA GREVE DES OUVRIERS BOULANGERS PARISIENS

Paris, 28 juin. — Hier, le chiffre des ouvriers boulangers en grève était de 865 pour Paris, et de 640 pour la banlieue. Aujourd'hui, on constate une légère diminution des chômeurs.

On signale quatre arrestations pour entraves à la liberté du travail.

DERNIÈRE HEURE

LA RÉPARATION DES DOMMAGES DE GUERRE

« C'est, dit M. Millerand, à l'Académie des Sciences Morales, la France tout entière qui est débitrice à l'égard des régions dévastées. »

Paris, 28 juin. — L'Académie des Sciences Morales et Politiques a entendu M. Charles Dupuy faire une communication sur la réparation des dommages de guerre.

Voici un résumé de cette lecture :

Après avoir indiqué comment le principe de la réparation des dommages de guerre qui aurait de être une raison de paix de restaurer le franc, il compromis le relèvement de celui-ci. M. Dupuy a rappelé les motifs de justice impérieuse et les engagements précis de l'Etat qui exigent la réparation du franc. Puis il a montré comment les fautes commises dans la réparation des dommages de guerre ont aggravé la dégradation de la monnaie et que l'Etat devra prendre des mesures pour éviter de déposer par l'absence de la valeur du franc au profit des propriétaires indemnisés à leurs dépens.

Cette communication qui sera fermement soutenue contre l'affirmation que fut un scandale de préférer le relèvement des propriétaires à celui de la monnaie.

Il y a eu une réaction de M. Millerand, entre l'Académie de la France en 1871 et celle de 1918. Il ne faut pas oublier que, pendant plus de quatre années, 10 départements ont subi la dévastation pour nous. C'est donc la France toute entière qui est la véritable débitrice à l'égard de ces régions dévastées. Quel que soit le résultat du recours engagé contre l'Allemagne, la France restera débitrice vis-à-vis de ces 10 départements pour tout ce qu'ils ont souffert pour nous. C'est pour cela qu'il convient de lever les propriétaires avant toute autre chose.

LE CONTRÔLE MILITAIRE EN ALLEMAGNE

La réponse allemande à la Conférence des Ambassadeurs

Berlin, 28 juin. — La réponse du gouvernement allemand à la note de la Conférence des ambassadeurs du 28 mai sur le contrôle militaire a été envoyée ce soir à Paris; elle sera publiée lundi à Berlin.

LE RAPATRIEMENT DES CORPS DES PRISONNIERS

Paris, 28 juin. — Le ministre des pensions a fait connaître aujourd'hui à la Chambre que le rapatriement des corps des prisonniers déçus en Allemagne allait bientôt reprendre.

Ce rapatriement avait été interrompu depuis le commencement de l'occupation de la Ruhr.

LE REMANIEMENT DU CABINET ITALIEN

Rome, 28 juin. — Dans la soirée les ministres et sous-secrétaires d'Etat ont mis leur portefeuille à la disposition de M. Mussolini afin que ce dernier puisse procéder au remaniement du Cabinet.

L'AMNISTIE

Le cas de Goldsky

Paris, 28 juin. — M. René Benoît, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a décidé de renvoyer dès aujourd'hui devant la Chambre des mises en accusation, en vue d'un nouvel examen et en application de l'article 20 de la loi du 19 avril 1921 sur l'amnistie. Le dossier de l'affaire Marini, Goldsky,

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DANS LE NORD

LE 7^e BUREAU SE PRONONCE POUR LA VALIDATION

Charge d'examiner les réclamations soumises par les électeurs du Nord, le 7^e bureau de la Chambre a conclu, vendredi, à l'unanimité moins deux voix communistes, à la validation de ces élections.

Dans son rapport, M. Potié jugea irrecevables les réclamations formulées par M. Vandamme, estimant que M. G. Vandamme fils aurait dû être régulièrement classé 7^e au lieu de 8^e, sur la liste de l'Entente républicaine démocratique et par le Groupe indépendant, dont la liste n'a obtenu aucun siège.

Quant à une troisième réclamation, déposée par MM. Ingels, Blémant, Delainoy, Salengro, Valentin, Bousserat, etc., au sujet de la distribution des listes panachées, il a fait l'objet d'un examen plus attentif.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.

Après avoir entendu M. Ingels, assisté de M. Moutet, MM. Valentin et Blémant, Daniel Vincent, Lebas et Fouqueray, et reçues les déclarations de MM. Lésage, Dubroca, Balavoine, Crapet, Leclercq, ainsi que M. le Directeur des Postes de Lille, la sous-commission poursuit le rapporteur, à Bruxelles, le calme persiste presque absolument.

La stagnation des affaires n'a jamais été aussi grande.